

# Les Nouvelles de Fontaines



**L'ARBRE  
de  
PÂQUES**

**Merci les enfants !**

**Edition n° 54 - Août 2022**



# Sommaire

Le mot du Maire.....	p 3
Infos pratiques.....	p 4 - 5
Démarches administratives.....	p 6
Etat civil.....	p 6
Les finances.....	p 7 - 9
Les projets.....	p 10- 11
Flash infos.....	p 12 - 17
Le SIVOS.....	p 18
Les écoles.....	p 19 - 20
La bibliothèque municipale .....	p 21 - 22
Les associations.....	p 23 - 26
Natura 2000 .....	p 27
Nouveaux services .....	p 28
La page détente.....	p 29 -31
Infos diverses .....	p 32



# Le mot du Maire

*Il est difficile de croire en demain dans ce monde où tous les médias nous abreuvent d'inquiétudes voire même d'angoisse. La guerre et ses images insoutenables, la destruction de la planète, les délires de l'économie, le retour de la pandémie ...*

*Dans ce contexte de morosité ambiante, il est nécessaire de mesurer la chance que nous avons de vivre de façon apaisée dans nos petits villages.*



*Chacun à notre place, nous contribuons  
à cette belle sérénité.*

*Soyons forts et vigilants tous ensemble,  
pour préserver ce qui est beau :  
L'Amitié, la Solidarité et le Respect.*

*Bel été à tous.*

*Danielle Giraudeau*

# Infos pratiques

## Mairie de Fontaines d'Ozillac

2, rue Saint Laurent  
17500 Fontaines d'Ozillac  
05 46 70 67 45  
fontaines-ozillac@wanadoo.fr

### Horaires d'ouverture au public

**Lundi** 9h - 13h  
**Mardi** 9h - 13h et 14h - 17h30  
**Vendredi** 9h - 13h

**Permanences de Mme le Maire**  
sur RDV : 06 87 32 92 91

## Bibliothèque Médiathèque

1, rue Saint-Laurent

05.46.86.44.10

Mercredi : 15h30 à 17h30

Jeudi : 16h30 à 18h

Samedi : 10h à 12h



### SITE INTERNET

Consultable à l'adresse :

[fontainesdozillac.fr](http://fontainesdozillac.fr)



## TÉLÉCHARGEZ GRATUITEMENT VOTRE APPLICATION PANNEAUPOCKET

Recevez les alertes et les informations de votre commune  
en 4 CLICS

1

Ouvrez votre application Play Store, App Store ou AppGallery sur votre téléphone ou sur votre tablette



2

Tapez "PanneauPocket" dans la barre de recherche en haut de l'écran ou en bas à droite grâce à la loupe (selon les téléphones).

3

Le logo de PanneauPocket apparaît à côté de l'application PanneauPocket en tête de liste. Cliquez sur "Installer" ou "Obtenir".

4

Il ne vous reste plus qu'à cliquer sur le  à côté du nom de votre commune. Vous recevrez les notifications de son actualité en temps réel.

Félicitations, vous venez d'installer PanneauPocket sur votre téléphone ou votre tablette !  
L'application est sans publicité, gratuite et sans récolte de donnée personnelle.

Retrouvez également toutes les infos et alertes depuis un ordinateur sur  
[app.panneaupocket.com](http://app.panneaupocket.com)

**BONNE UTILISATION !**

L'application est gratuite, si votre téléphone vous demande de rentrer une carte bleue, cliquez sur "passez cette étape".

© PanneauPocket

# Infos pratiques

BRANCO Isabelle	06.73.61.77.95.
FAURE Christine	05.46.70.69.69
FOUQUET Sandrine	05.46.49.76.62
FRICONNET Marie	06.49.70.54.87
JEANNEAU Sonia	05.46.04.07.47

## Assistante Maternelle



## DECHETS

Des bacs de regroupement sont à votre disposition 7

jours sur 7, dans chaque village. les collectes s'effectuent **tous les 10 jours** selon le calendrier joint. Pour tous les autres déchets : Déchèteries de Guitinières et de Montendre.

**A COMPTER DU LUNDI 20 JUIN 2022,**

**LE BADGE DEVIENT OBLIGATOIRE SUR TOUTES LES DECHETERIES. SEULES LES PERSONNES MUNIES D'UN BADGE SERONT ACCEPTEES.**

**PENSER A FAIRE LA DEMANDE DE VOTRE BADGE D'ACCES.**

Rapprochez vous de l'agent de déchèterie pour vous procurer le formulaire de demande de badge.



Merci de votre compréhension



## CALENDRIER 2022 DES COLLECTES

FONTAINE D'OZILLAC / ST MÉDARD / MORTIERS / LÉOVILLE / CHAUNAC / VIBRAC / BRAN / MESSAC / VANZAC

**ORDURES MENAGERES**  
à partir de 12h

**SACS JAUNES**  
à partir de 12h

**FERIE non collecté**

Retrouver toutes les informations sur [www.haute-saintonge.org/cadre-de-vie/dechets](http://www.haute-saintonge.org/cadre-de-vie/dechets)

Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	
1 S	52 1 M	1 M	1 V	1 D	1 M	1 V	1 L	31 1 J	1 S	1 M	1 J	
2 D	2 M	2 M	2 S	2 L	18 2 J	2 S	2 M	2 V	2 D	2 M	2 V	
3 L	3 J	3 J	3 D	3 M	3 V	3 D	3 M	3 S	3 L	40 3 J	3 S	
4 M	4 V	4 V	4 L	14 4 M	4 S	4 L	4 J	4 D	4 M	4 V	4 D	
5 M	5 S	5 S	5 M	5 J	5 D	5 M	5 V	5 L	5 M	5 S	5 L	49
6 J	6 D	6 D	6 M	6 V	6 L	23 6 M	6 S	6 M	6 J	6 D	6 M	
7 V	7 L	6 7 L	10 7 J	7 S	7 M	7 J	7 D	7 M	7 V	7 L	45 7 M	
8 S	8 M	8 M	8 V	8 D	8 M	8 V	8 L	32 8 J	8 S	8 M	8 J	
9 D	9 M	9 M	9 S	9 L	19 9 J	9 S	9 M	9 V	9 D	9 M	9 V	
10 L	2 10 J	10 J	10 D	10 M	10 V	10 D	10 M	10 S	10 L	41 10 J	10 S	
11 M	11 V	11 V	11 L	15 11 M	11 S	11 L	28 11 J	11 D	11 M	11 V	11 D	
12 M	12 S	12 S	12 M	12 J	12 D	12 M	12 V	12 L	37 12 M	12 S	12 L	50
13 J	13 D	13 D	13 M	13 V	13 L	24 13 M	13 S	13 M	13 J	13 D	13 M	
14 V	14 L	7 14 L	11 14 J	14 S	14 M	14 J	14 D	14 M	14 V	14 L	46 14 M	
15 S	15 M	15 M	15 V	15 D	15 M	15 V	15 L	33 15 J	15 S	15 M	15 J	
16 D	16 M	16 M	16 S	16 L	20 16 J	16 S	16 M	16 V	16 D	16 M	16 V	
17 L	3 17 J	17 J	17 D	17 M	17 V	17 D	17 M	17 S	17 L	42 17 J	17 S	
18 M	18 V	18 V	18 L	16 18 M	18 S	18 L	29 18 J	18 D	18 M	18 V	18 D	
19 M	19 S	19 S	19 M	19 J	19 D	19 M	19 V	19 L	38 19 M	19 S	19 L	51
20 J	20 D	20 D	20 M	20 V	20 L	25 20 M	20 S	20 M	20 J	20 D	20 M	
21 V	21 L	8 21 L	12 21 J	21 S	21 M	21 J	21 D	21 M	21 V	21 L	47 21 M	
22 S	22 M	22 M	22 V	22 D	22 M	22 V	22 L	34 22 J	22 S	22 M	22 J	
23 D	23 M	23 M	23 S	23 L	21 23 J	23 S	23 M	23 V	23 D	23 M	23 V	
24 L	4 24 J	24 J	24 D	24 M	24 V	24 D	24 M	24 S	24 L	43 24 J	24 S	
25 M	25 V	25 V	25 L	17 25 M	25 S	25 L	30 25 J	25 D	25 M	25 V	25 D	
26 M	26 S	26 S	26 M	26 J	26 D	26 M	26 V	26 L	39 26 M	26 S	26 L	52
27 J	27 D	27 D	27 M	27 V	27 L	26 27 M	27 S	27 M	27 J	27 D	27 M	
28 V	28 L	9 28 L	13 28 J	28 S	28 M	28 J	28 D	28 M	28 V	28 L	48 28 M	
29 S		29 M	29 V	29 D	29 M	29 V	29 L	35 29 J	29 S	29 M	29 J	
30 D		30 M	30 S	30 L	22 30 J	30 S	30 M	30 V	30 D	30 M	30 V	
31 L	5	31 J		31 M		31 D	31 M		31 L	44	31 S	

# Démarches administratives



Tous les jeunes (filles et garçons) de nationalité française doivent se présenter pour se faire recenser entre la date anniversaire

de leurs 16 ans et la fin du 3ème mois suivant.

Le recensement citoyen est une démarche obligatoire et indispensable pour participer à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC).

L'attestation de recensement, puis le certificat de participation à la JDC sont indispensables pour se présenter aux examens (CAP, BEP, BAC, conduite accompagnée, Permis de conduire....).

Le recensement citoyen obligatoire (RCO) dans les délais facilite toutes ces démarches citoyennes, ainsi que **l'inscription des jeunes sur les listes électorales**. Penser à se munir du livret de famille des parents.

## Inscriptions sur les listes électorales

Il est maintenant possible de s'inscrire sur les listes électorales à tout moment de l'année.



Désormais, la personne qui s'inscrit jusqu'au 6<sup>ème</sup> vendredi précédant le scrutin pourra voter (loi applicable à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2019).

Les inscriptions peuvent se faire

**directement en mairie** ou via le site : **service-public.fr**.

Pour toute nouvelle demande ou renouvellement de **carte d'identité** ou **passport** :



1- Faire la pré-demande en ligne sur :

<https://passeport.ants.gouv.fr>

Si besoin, **notre conseiller numérique peut vous aider** à la bibliothèque ou au 06 76 60 52 06

2- Prendre RDV à la **police municipale de Jonzac** au 05.46.48.54.35 ou la **mairie de Montendre**.

# Etat civil

### *Sincères félicitations aux parents de :*

- Mia RIGOLOTT née le 9 juin 2022 (2 Champagne des Rois)
- Tom CORBIN né le 28 avril 2022 (5, Fief Dubreuil)
- Léandre DEJONCKHEERE né le 4 avril 2022 (2, Chez Piton)



### *Elle nous a quittés :*

- Mme Marilyn POTIER ( 2, La Chaume)



### *Bienvenue aux nouveaux arrivants :*

- Mr Fabien CROUZET et Mme Mathilde DEMARLY (9, Barbegilet)
- Mr CECCONI et Mme CHIVERCHE (5, Chez Cadiot)



### *Meilleurs vœux de bonheur à :*

- Mr Romuald GUILMINEAU et Mme Corinne ALLEMENT ( 2, Le Perroquet)



# Les finances—Budget 2022

## DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

<i>Articles</i>	<i>Désignation</i>	<i>Budget 2022</i>
60611	Eau et assainissement	2 000,00
60612	Energie - Electricité	36 000,00
60621	Combustibles	300,00
60622	Carburants	9 000,00
60623	Alimentations	15 000,00
60624	Produits de traitement	500,00
60631	Fournitures d'entretien	2 200,00
60632	Fournitures de petit équipement	3 500,00
60633	Fournitures de voirie	2 500,00
60636	Vêtements de travail	500,00
6064	Fournitures administratives	1 500,00
6065	Livres, disques, cassettes (bibliothèque, médiathèque)	1 350,00
6068	Autres matières et fournitures	6 200,00
6135	Locations mobilières	3 600,00
61521	Terrains	500,00
615221	Bâtiments publics	10 000,00
615228	Autres bâtiments	5 000,00
615231	Voiries	32 000,00
615232	Réseaux	500,00
61551	Matériel roulant	12 000,00
61558	Autres biens mobiliers	2 000,00
6156	Maintenance	3 000,00
6161	Multirisques	10 000,00
6182	Documentation générale et technique	130,00
6184	Versements à des organismes de formation	200,00
6188	Autres frais divers	900,00
6226	Honoraires	100,00
6232	Fêtes et cérémonies	5 000,00
6251	Voyages et déplacements	300,00
6261	Frais d'affranchissement	300,00
6262	Frais de télécommunications	3 000,00
627	Services bancaires et assimilés	200,00
6281	Concours divers (cotisations...)	3 700,00
6284	Redevances pour services rendus	1 200,00
63512	Taxes foncières	7 000,00
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	50,00
6218	Autres personnel extérieur	3 800,00
6332	Cotisations versées au FNAL	150,00
6336	Cotisations au centre national et CNFPT	2 000,00
6338	Autres impôts, taxes & vers. assimilés sur rémunération	400,00
6411	Personnel titulaire	96 000,00
6413	Personnel non titulaire	32 000,00
6451	Cotisations à l'URSSAF	24 000,00
6453	Cotisations aux caisses de retraite	24 000,00

**DEPENSES DE FONCTIONNEMENT**

6454	Cotisations aux ASSEDIC	1 500,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	7 000,00
6456	Versement au FNC du supplément familial	500,00
6458	Cotisations aux organismes sociaux	300,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	500,00
6478	Autres charges sociales diverses	400,00
6488	Autres charges	50,00
739221	FNGIR	11 735,00
6531	Indemnités	20 000,00
6533	Cotisations de retraite	800,00
6541	Créances admises en non-valeur	200,00
6542	Créances éteintes	200,00
6553	Service d'incendie	5 600,00
65548	Autres contributions	49 000,00
6574	Subv. fonct. aux asso. & autres pers. de droits privé	815,00
65888	Autres	5,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	5 200,00
6718	Remboursement TVA Syndicat de voirie	1 390,56
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	500,00
6817	Dotations provisions pour risque d'impayés	1 400,00
022	Dépenses imprévues	8 736,90
023	Virement à la section d'investissement	121 139,83
	<b>Total Dépenses</b>	<b>600 552,29</b>

**RECETTES DE FONCTIONNEMENT**

7021	Ventes de récoltes	800,00
70311	Concession dans les cimetières (produit net)	50,00
70323	Redevance d'occupation du dom.public communal	1 400,00
7067	Redev.&droits des serv.péri-scolaire&enseignement	15 000,00
70878	par d'autres redevables	16 000,00
73111	Impôts directs locaux	152 069,00
73112	Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises	3 028,00
73223	Fds de péréquation des ress com et intercom	10 000,00
7363	Impôt sur les cercles et maisons de jeux	10,00
7381	Taxe addit.aux droits de mut.ou taxe pub.foncière	40 000,00
74834	Etat-Compens.au titre exonérations taxes foncières	3 695,00
7411	Dotations forfaitaire	43 725,00
74121	Dotations de solidarité rurale	63 514,00
74127	Dotations nationale de péréquation	23 671,00
742	Dotations aux élus locaux	3 000,00
744	FCTVA	7 134,00
74718	Autres	100,00
74833	Etat-Compens.au titre contrib.écon.territ.CVAE&CFE	831,00
7488	Autres attributions et participations	25 000,00
752	Revenus des immeubles	60 000,00
7588	Autres produits divers de gestion courante	2,00
764	Revenus des valeurs mobilières de placement	10,00
7718	Autres produits exceptionnels sur op. de gestion	1 900,00
7788	Produits exceptionnels divers	50,00
002	Excédent de fonctionnement reporté	129 563,29
	<b>Total Recettes</b>	<b>600 552,29</b>

## DEPENSES D'INVESTISSEMENT

<i>Articles</i>	<i>Désignation</i>	<i>Budget 2022</i>
1641	Emprunts en euros	44 000,00
2031	Frais d'études	10 000,00
2111	Terrains nus	20 000,00
2128	Autres agencements et aménagements de terrains	74 143,72
21318	Autres bâtiments publics	15 861,60
2151	Réseaux de voirie	20 520,00
21568	Autre mat et outil d'incendie et de défense civile	34 000,00
21578	Autre matériel et outillage de voirie	25 920,00
2183	Matériel de bureau et matériel informatique	5 740,93
2188	Autres immobilisations corporelles	13 486,96
001	Déficit d'investissement reporté	79 474,04
	<b>Total Dépenses</b>	<b>343 147,25</b>

## RECETTES D'INVESTISSEMENT

<i>Articles</i>	<i>Désignation</i>	<i>Budget 2022</i>
10222	FCTVA	17 862,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	74 583,04
1323	Départements	51 787,38
1328	Autres	2 788,40
1341	Dotations d'équipement des territoires ruraux	48 986,60
1641	Emprunts en euros	26 000,00
021	Virement de la section de fonctionnement	121 139,83
	<b>Total Recettes</b>	<b>343 147,25</b>

# Les projets réalisés

## Les gîtes du Moulin de Reignier

Des poêles à bois ont été installés dans 3 gîtes afin de réduire les consommations énergétiques et apporter du confort.

Dépenses : 8 450,73 € HT

Subventions : 2 302 € (Département)

Autofinancement : 6 148,73 €



## Equipement pour l'entretien des espaces verts



Une tondeuse frontale ISEKI habilitée route avec une coupe plus robuste et plus large a été achetée pour faire l'entretien de tous les espaces verts de la commune : gîtes, chapelle, cimetière, bourg, ...

Cet achat permettra un gain de temps et une économie d'énergie pour préserver l'embellissement de la commune.

Dépenses : 25 225,96 € TTC

FCTVA récupérable : 3 363,83 €

Autofinancement : 21 862,13 €

## Défense extérieure contre l'incendie (DECI)



Chez Marrier : La citerne de la commune, pour la protection des habitations du village, est enfoncée au côté de celle des propriétaires du terrain (Mme et Mr CHAPUZET) .

Ces derniers ont permis à la commune, par convention, de profiter de leur terrassement et d'occuper l'emplacement.



Ainsi, le point d'eau incendie pour la défense du village sera opérationnel fin août 2022.

La Comté : L'accès pompiers sera effectué début septembre.

Coût prévisionnel DECI ( 1 citerne et 2 accès pompiers) = **29 305,98 € TTC**

Subventions acquises (DETR : 60 % et Conseil Départemental : 20 %) = **19 537,32 €**

FCTVA récupérable = **3 907,46 €** ; Autofinancement = **5 861,20 €**

# Projets à réaliser

## Le « City Park » Aire de sports

Les subventions sont accordées :  
DETR et Conseil Départemental.

La commande est passée et l'installation se fera en septembre 2022.

Vous serez ensuite invités à profiter de cet espace sportif libre qui se voudra être un lieu de vie convivial, ouvert à tous et protégé grâce au respect de chacun.



## Travaux de voirie

**Dépenses : 30 520 € TTC**

Revêtement Chez Pelletan, point à temps, hébergement, enrobé, calcaire, ...

**Subventions du Conseil Départemental : 15 260 €**

**FCTVA : 4 069,33 €**

**Autofinancement : 11 190,67 €**



Les coûts d'entretien de la voirie sont très lourds pour la commune. Aussi, nous comptons sur le civisme de chacun pour respecter les routes et les chemins ainsi que la signalisation (Sens interdit de la route de la petite chapelle).

# Projets à l'étude

**Rénovation énergétique des bâtiments scolaires**

## La Haute Saintonge Propre

Bravo et merci à tous ceux qui ont participé à la toilette de nos chemins pour réparer les incivilités !



Mélanie remercie pour tout le soutien qui lui est apporté.



### Le KANTTU

Epicerie Snack Pizzeria

Lundi	8h-13h
Mardi	fermé
Mercredi	8h-13h / 17h-21h
Jeudi	8h-13h / 17h-21h
Vendredi	8h-13h / 17h-21h
Samedi	8h-13h / 17h-21h
Dimanche	8h-13h / 17h-21h

17500. Fontaines d'Ozillac

05 46 49 46 08



### La petite chapelle

a retrouvé sa quiétude.  
Merci de respecter ce havre de paix.

### Soutien à l'Ukraine

Une subvention d'un montant de 100 € a été accordée à l'association « Sourires d'Ukraine » de la part de la commune de Fontaines d'Ozillac.



## Dimanche 3 juillet 2022

de 9 h 15 à 18 h 00



### Fête du Pain à Fontaines d'Ozillac

#### La cavalcade du fournil

La pandémie a chamboulé le monde ...  
confiné l'histoire et masqué les vérités.

Les héros du fournil ont tous mutés ...

Une nouvelle fable de Fontaines est née  
dans la joie, la bonne humeur et l'amitié,  
source de vie à Fontaines.



MERCI à TOUS,  
les boulangers, les expo-  
sants, les musiciens, la  
Troupe du Fournil et tous  
les participants.



# La médiation numérique à la bibliothèque

Vous avez des difficultés avec l'outil informatique ?

Vous voulez apprendre à utiliser un smartphone, une ta-



blette ou un ordinateur portable ? Pour utiliser ou créer une adresse mail, communiquer avec vos proches, utiliser le traitement de texte, accompagner votre enfant, gérer des contenus numériques...

Vous avez besoin d'aide pour certaines démarches administratives (Carte Nationale d'Identité, Passeport, Carte Grise...)?

Prenez rendez vous avec **Benoit**, notre conseiller numérique, pour évaluer vos besoins et adapter votre demande en appelant le **06 76 60 52 06**.

Il est disponible à la salle exposition de la bibliothèque

de Fontaines d'Ozillac :

**Mardi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h**

**Jeudi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 16h30**

**Vendredi de 9h à 12h30.**

## Accompagnements réalisés

### depuis le 15 novembre 2021 :

Utilisation de **Smartphone**, d' **ordinateur portable**, de **tablettes**.

**Démarches en ligne** (Carte d'identité, cessation d'activité, carte grise, ma prime Renov', Déclaration fusil de chasse, ...).

Réalisations de **courriers administratifs** (Traitement de texte).

Ces moments peuvent être menés en une ou plusieurs fois.

**220 accompagnements** ont déjà été réalisés.

Vous aussi, vous pouvez en bénéficier.

**N'hésitez-pas à lui demander conseil.**

## Hey !

Tu as entre 11 et 16 ans ?

Tu t'ennuies pendant tes vacances ?

Tu as envie de passer un bon moment ?

Viens nous rejoindre à la salle exposition de Fontaines D'Ozillac,



**Tous les jeudis du mois d'Août, entre 10h et 12h,**  
pour des **activités liés au numérique...**

N'oublies pas ton smartphone !

Pour plus de renseignements et réserver ta place,  
tu peux contacter **Benoit** au **06 76 60 52 06**.



## COUVERTURE MOBILE Information

### Projet « New Deal Mobile » (Couverture Zone Blanche)

La crise sanitaire que nous vivons n'a fait que confirmer le caractère essentiel du numérique dans notre quotidien. Cette période a de plus mis en lumière les inégalités au sein de la population française en matière d'accès aux réseaux de communications électroniques. Si la crise sanitaire a conforté les politiques publiques de déploiement des infrastructures numériques lancées par le gouvernement depuis 2017, elle a également fait émerger une attente légitime d'accélération du **déploiement des pylônes de téléphonie mobile dans les zones peu ou mal couvertes.**

La réponse réside dans le « New Deal Mobile », accord de 2018 entre l'État et les opérateurs, qui porte aujourd'hui ses effets dans les territoires.

A ce titre, un arrêté publié le 1<sup>er</sup> Février 2022 définit une nouvelle liste de zones en souffrances (dont **Ozillac** et **Fontaines d'Ozillac**) au sein desquelles **les opérateurs Bouygues Telecom, Free Mobile, Orange et SFR devront fournir une couverture 4G au plus tard dans 24 Mois.**

Suite à la publication de cet arrêté, l'opérateur leader, **Free Mobile**, a été désigné pour assurer le déploiement de cette couverture sur les 2 communes : Ozillac et Fontaines d'Ozillac,

**La construction et la mise en service de l'antenne**  
**se feront dans les deux ans à venir.**

Elle sera positionnée à **proximité du château d'eau**,  
sur la parcelle YD 34 (appartenant à Mr Loiseau),  
commune de Fontaines d'Ozillac.

**Tous les opérateurs pourront utiliser ce support.**

Un **dossier d'information** concernant ce projet sera mis à disposition du public  
à la mairie de Fontaines d'Ozillac  
et sur le site internet de la commune courant Juin.



## ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

### Le contexte réglementaire :

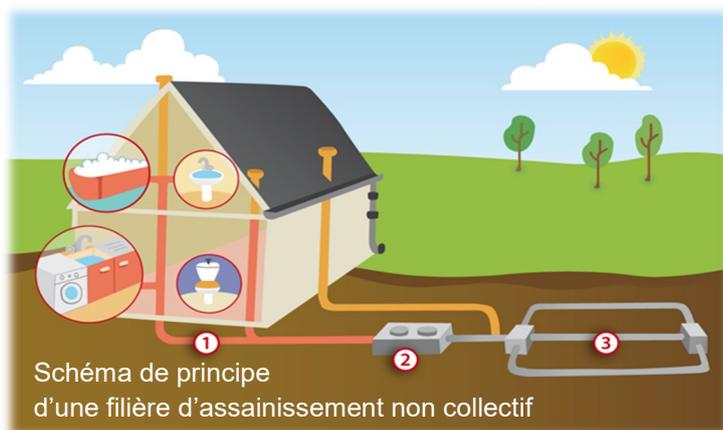
L'ensemble des habitants de notre commune dispose ou doit disposer d'un assainissement individuel (appelé aussi assainissement non collectif) et ces installations sont soumises des obligations réglementaires.

L'article L 1331-1-1 du Code de la Santé Publique précise que « Les immeubles non raccordés au réseau public de collecte des eaux usées sont équipés d'une installation d'assainissement non collectif dont le propriétaire assure l'entretien régulier et qu'il fait périodiquement vidanger par une personne agréée par le représentant de l'Etat dans le département, afin d'en garantir le bon fonctionnement ».

Le Code de la Santé Publique est complété par l'article 4 de l'arrêté du 07 septembre 2009 fixant les prescriptions techniques applicables aux systèmes d'assainissement non collectif qui stipule que « Les installations d'assainissement non collectif ne doivent pas porter atteinte à la salubrité publique, à la qualité du milieu récepteur ni à la sécurité des personnes. Elles ne doivent pas présenter de risques pour la santé publique. En outre, elles ne doivent pas favoriser le développement de gîtes à moustiques susceptibles de transmettre des maladies vectorielles, ni engendrer de nuisance olfactive ».

Les eaux usées domestiques d'une habitation doivent donc rejoindre une installation d'assainissement individuel fonctionnelle et qui ne présente pas de risque pour soi mais aussi pour les autres.

**Les eaux pluviales ne doivent pas être raccordées aux ouvrages d'assainissement individuel.**



### Le Service Public d'Assainissement Non Collectif d'Eau 17 :

La commune de Fontaines d'Ozillac a délégué sa compétence assainissement non collectif à Eau 17. Les techniciens du Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC) de l'agence EAU 17 située à Montendre interviennent depuis près de 15 ans sur notre commune pour réaliser les contrôles de conception et de bonne exécution des installations neuves ou réhabilitées.

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2011, ils sont également en charge des contrôles de fonctionnement et d'entretien des installations d'assainissement individuel existantes dans le cas de ventes immobilières. Ces contrôles sont devenus en effet le 8<sup>ème</sup> contrôle obligatoire qui doit être annexé à l'acte de vente. Les travaux de mise en conformité de l'installation d'assainissement doivent être réalisés dans un délai de 1 an suite à la signature de cet acte.

Ces contrôles s'intègrent dans une politique de développement durable, de préservation de la santé et de la ressource en eau. La municipalité encourage donc les propriétaires dont l'assainissement dysfonctionne ou présente un risque de pollution à se rapprocher d'EAU 17 dont les coordonnées sont les suivantes :

**EAU 17 - Agence Haute-Saintonge**  
6 chemin de l'Usine  
17130 MONTENDRE  
Tél : 05.46.92.72.52  
Mail : haute-saintonge@eau17.fr

La démarche se veut actuellement volontaire mais la dernière Loi sur l'Eau et des Milieux Aquatiques du 30 décembre 2006 impose que

**chaque propriétaire ait fait l'objet d'un contrôle de son installation d'assainissement individuel.**

La commune de Fontaines d'Ozillac sera donc prochainement dans l'obligation de lancer une campagne de contrôles de fonctionnement et d'entretien des installations d'assainissement individuel existantes sur son territoire.

# FONTAINES D'OZILLAC

# FETE LOCALE

## Place des Halles

## Dimanche 14 août 2022

A partir de 14h :

Concours de pétanque, ouvert à tous

19h30 :



Concert gratuit avec

le groupe « **NUTBUSH** »

Vous pouvez apporter votre pique-nique

ou vous restaurer sur place :

Réservation à « la Petite Fontaine »

au 05 46 48 42 88

Ou commande de pizzas, kebab au « Kanttu »

au 05 46 49 46 08

Suivi d'un **feu d'artifice musical à 22h30 !**



# Foyer Rural

**S.I.V.O.S.**  
**Fontaines d'Ozillac et Ozillac**  
2 Rue Saint Laurent  
17500 Fontaines d'Ozillac  
☎ 05 46 70 67 45  
sivosfontaines.ozillac@orange.fr



# GARDERIE

## HORAIRES :

Le matin : de 7h 30 à 8h 45

Le soir ... : de 16h 45 à 19h 00

## TARIF :

*Le tarif horaire reste inchangé : 1.40 € l'heure*

**(Facturation faite au ¼ d'heure soit 0.35 € les 15 minutes)**

Toute garderie commencée est due

Tarif hebdomadaire :

- 1 enfant : 8.40 € (pour 6 heures de garderie et plus)
- 2 enfants : 11.20 € (pour 8 heures de garderie et plus)
- 3 enfants : 14.00 € (pour 10 heures de garderie et plus)

GOÛTER : 0.50 €

Exceptionnellement, pas de goûter durant cette période de crise sanitaire

Chaque parent doit prévoir un goûter



Le **SIVOS** vous souhaite de **bonnes vacances**  
et vous assure de tout son soutien pour vous préparer une **bonne rentrée.**

La Présidente  
Mme Jennifer DIAS

## DES NOUVELLES DE L'ECOLE

Nous avons eu la chance d'être reçus tout au long de l'année par des personnes de la commune pour participer à différents ateliers :

◇ **Les ateliers de céramique** avec Emmanuelle Javelle :



◇ **Les ateliers à la bibliothèque** : moments de lecture avec les bénévoles de la bibliothèque, ateliers créatifs avec Corinne et Amelle, initiation informatique avec le conseiller numérique de la commune, Benoit :



Nous avons exposé les créations des enfants dans **l'arbre de Pâques** de la commune puis nous avons pu le contempler lors de notre grande **chasse aux œufs**.



## Notre chasse aux œufs dans la commune de Fontaines :

Les enfants devaient trouver des indices cachés dans le bourg et répondre à des énigmes pour récolter des œufs ou obtenir un morceau de puzzle qui une fois reconstitué amenait chaque équipe à l'endroit du trésor.



**UN GRAND MERCI A TOUS LES GENS DE FONTAINES QUI PRENNENT DE LEUR TEMPS POUR RECEVOIR DES GROUPES D'ENFANTS DE L'ECOLE.**

**BONNES VACANCES A TOUS !**



# La bibliothèque municipale

## Les nouveautés :

- « Paris-Briançon » de Philippe BESSON
- « Nouvelle Babel » de Michel BUSSI.
- « Bas de laine » de Sabrina et Laëtitia LETROUT.
- « Mayotte Express » de Jérôme GAUTHEY
- « L'affaire Alaska Sanders » de Joël DICKER
- « Le grand monde T1 » de Pierre LEMAITRE
- « Dans les brumes de capelans » d'Olivier NOREK
- « Le pays des autres T1 & 2 » de Leila SLIMANI
- « Lucia » de Bernard MINIER
- « Les promesses » de Jean Christophe GRANGE

Et quelques autres à découvrir sur place

## Les écoles :

Les classes du RPI de Fontaines et Ozillac viennent à la bibliothèque plusieurs fois dans l'année scolaire : ils choisissent des livres et écoutent des lectures faites par les bénévoles. Nous leur livrons quelques ouvrages en rapport avec les thèmes abordés en classe.

## Les MAMS :

### Champagnac, Léoville et Ozillac

Nous portons régulièrement des albums aux enfants des trois collectivités. Nous faisons de la lecture à celle d'Ozillac.

## A VENIR :

Dans le cadre des « Chapitrieres des tous petits » et initié par la Médiathèque départementale Charente Maritime, une journée de formation « Lire en musique » aura lieu le lundi 3 octobre à la bibliothèque. Elle est adressée au personnel de bibliothèque et de la petite enfance. Les assistants maternels du sec-

## Animations et exposition :

Dans le cadre de la programmation « La science se livre » mise en place par l'Espace Mendès France, la bibliothèque a bénéficié de 2 ateliers et une exposition.

« Les engrenages, ça roule » : atelier réalisé le 2 février et animé par Paul. Les 5 participants se sont familiarisés à la construction et au mouvement avec des mécanismes d'engrenages.



« La chimie des couleurs » : atelier réalisé le 8 juin et animé par Paul. Les 7 enfants présents ont manipulé des produits colorants naturels (choux rouge, épices...). Chaque enfant a fait son mélange et a obtenu des résultats étonnants !



« Les formes dans la nature » : exposition du 1er au 22 juin. Huit panneaux montrant les formes fondamentales se répétant dans la nature



## Quelques rappels :

### ◇ Horaires d'ouverture

MERCREDI de 15H30 à 17H30

JEUDI de 16H30 à 18H00

SAMEDI de 10H00 à 12H00



L'inscription est gratuite pour tous.

### ◇ Nous trouver, nous contacter :

1 Rue St Laurent

17500 FONTAINES D'OZILLAC

05 46 86 44 10

[bib.fontainesozeillac17@wanadoo.fr](mailto:bib.fontainesozeillac17@wanadoo.fr)

La bibliothèque est ouverte à tous, vous y serez les bienvenus aux horaires ci-dessus.

Profitez de ce lieu de lecture pour découvrir, feuilleter nos nouveautés et faire votre choix de livres à emporter. Rien ne vaut en cette saison un bon livre lu à l'ombre d'un arbre ou d'un parasol.

***L'équipe de la bibliothèque vous souhaite un très bel été,  
plein de bonheur, de soleil et de bonnes lectures.***

***A très bientôt***



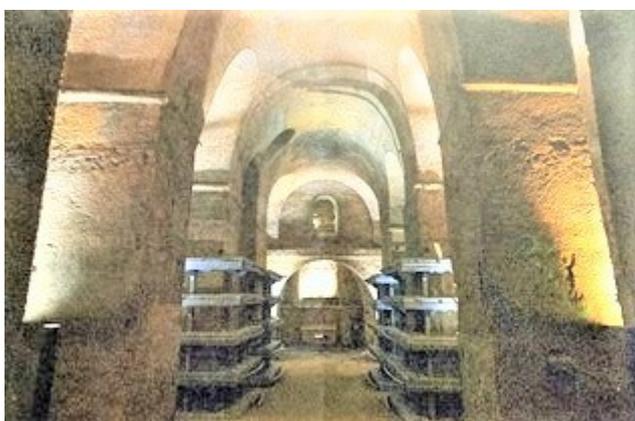
## La Croisée des Chemins

Aujourd'hui, nous sommes au milieu d'une année encore bien particulière mais qui s'est trouvée cependant un peu plus favorable à nos activités.

Certes le Covid n'a pas disparu et la canicule est en pleine forme, mais nous avons poursuivi nos randonnées, avec une fréquentation constante, avec la même dynamique sympathique, continuant la découverte ou redécouverte des sites agrestes ou sylvestres de notre région, au détour de nos chemins « blancs » ou forestiers, qui ne sont pas toujours très « plats », mais qui revêtent un charme certain qu'apprécient nos marcheurs.

Notre programme est établi jusqu'au 20 septembre, le mois d'août ayant été abandonné d'un commun accord, car c'est le mois des vacances, des visites et/ou déplacements variés.

En avril, tradition retrouvée, nous avons pu rassembler nos marcheurs émérites à la salle des fêtes de Fontaines pour un pique-nique convivial, terminé par un gâteau basque très apprécié, spécialité de Mélanie, notre sympathique « épicière » du Kanttu.



En juin nous avons pu organiser notre traditionnel (avant Covid) voyage de mai qui nous a permis de découvrir ou redécouvrir Saint Émilion et ses environs, à bord d'un tranquille petit train touristique, puis déjeuner au restaurant « Les Marronniers » à Montagne qui fut très apprécié tant pour la qualité de la nourriture (et de la boisson!) que pour la courtoisie et la gentillesse de nos hôtes.

Enfin la visite de l'église troglodyte (la plus grande d'Europe!) a été à la fois extrêmement surprenante et instructive.

Nous avons pu reprendre également, là encore tradition avant Covid oblige, les rencontres du premier jeudi de chaque mois qui recueille un succès significatif de la part de nos anciens.

Nous nous posons encore la question de reprendre également le traditionnel repas de l'association du mois d'octobre, compte tenu de l'évolution prévisible ou non de la situation sanitaire à cette période.

En attendant, je vous souhaite de bonnes vacances, avec toute notre équipe, qui est et qui demeure à votre écoute.

Le Président

Christian VIDAL



L'Association Culturelle « VAL DE SEUGNE » a programmé une série de concerts pour ses 26<sup>e</sup> soirées estivales

**Mardi 16 août 21 H**

**Duo Flûte et Harpe**



**Vendredi 19 août 21 H**

**SCHUBERTIADES**



**Dimanche 21 août 18 H**

**Le PIANO ROMANTIQUE**



**Dimanche 21 août 21 H**

**Le PIANO CLASSIQUE et JAZZ**



**Mardi 23 août 21 H**

**ENSEMBLE IL FESTINO**



**Vendredi 26 août 21 H**

**Mathias GUERRY SWINGTET**



Programmation et réservation sur le **site internet** [www.festival-valdeseugne.fr](http://www.festival-valdeseugne.fr)  
**et l'office de tourisme** : 05 46 48 49 29

Pensez à consulter notre page **facebook** : <https://fr-fr.facebook.com/musiquevaldeseugne>

**Renseignements au** : 05 46 48 08 79

# Association des parents d'Elèves (A.P.E.)

Bien que ce début d'année fut encore marqué par le COVID, relayant certains projets à l'année prochaine : loto, soirée, marchés.... Nous avons pu mener à bien certains projets.

Le repas de fin d'année qui s'est tenu le 24 juin a été un véritable succès, nous n'avons eu que des bons retours. Nous remercions chaleureusement tous ceux qui ont œuvré pour la réussite de cette soirée : les maires de Fontaines et d'Ozillac qui nous ont offert l'apéritif, Mme Giraudeau, pour son aide si précieuse dans l'organisation du repas, et tous les parents (et grands-parents) qui ont rendu cet évènement possible merci pour votre aide, vos initiatives et votre sourire.



Financièrement nous avons participé à 2 projets : un séjour sur Taussat, dune du Pilat, pour les élèves d'Ozillac et une journée à Zoodyssée pour les élèves de Fontaines. Les enfants étaient ravis.

Rien est plus beau que de voir les sourires de nos enfants, c'est pourquoi nous vous sollicitons tous, venez partager vos idées, porter main forte pour les évènements. Retrouvons ce partage qui nous a tant manqué durant ces 2 longues années.

**Merci à tous, et à très bientôt ;)**

## L'Amicale Fontainoise de Pétanque



L'amicale fontainoise de pétanque a débuté sur des bases mitigées.

En effet, les résultats sur les qualifications départementales ont été en dessous des espérances avec plusieurs échecs lors des parties qualificatives.

Une bonne note sera toutefois accordée à notre seule équipe qualifiée, Elo et Jessie qui ont échoué lors des poules du championnat.

Bravo à elles et espérons que cette expérience tire vers le haut l'ensemble du club.

Le concours de Pâques a connu une belle affluence avec 63 équipes engagées dont plusieurs têtes d'affiche régionales, voir nationales.

Merci à tous les participants et un grand merci à tous les bénévoles qui ont contribué au bon déroulement de cette journée.

Nous vous informons que les concours des lundis du mois d'Août auront lieu.

Il s'agit de concours ouverts à tous et à tous les niveaux. Nous espérons vous accueillir nombreuses et nombreux, à partir de 14h, dès le lundi 1er Août.

**L'ensemble du bureau et les membres de l'association vous souhaitent un bon été.**

## Société de chasse "La Diane"

### Cartes de chasse

Sociétaires : 75 euros

Vente de carte de chasse avant l'ouverture anticipée de la caille des blés :

- . Le vendredi 26 Août de 14h à 19h au Logis des Rois,
- . Le samedi 10 Septembre de 14h à 18h au logis des Rois

**Tél : 06 83 87 02 10**

Remplacement Pancarte de Réserve le 26 Août de 8h30 à 12h

Carte d'invités délivrée après le 15 novembre : 15 €

### Chasse

. Lièvre (secteur E) : Ouverture : 16 octobre à 8h00

Fermeture : 18 décembre au soir

. Gibier sédentaire (lapin, faisan, perdrix) : Ouverture : 11 septembre à 8h00

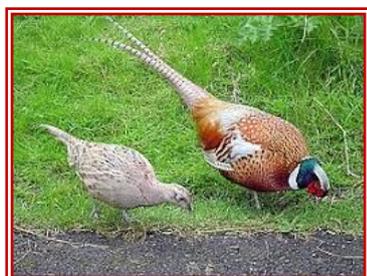
. Caille des blés : ouverture : samedi 27 Août

Ouvert tous les jours

Les lâchers de faisans et perdrix auront lieu selon le calendrier le dimanche matin.

Le sanglier et le chevreuil se chassent en plan de chasse (battue), le timbre grand gibier est obligatoire pour y participer.

La chasse est interdite dans un rayon de 150 mètres autour des habitations.



**AMIS CHASSEURS,  
afin de respecter l'environnement,  
MERCI DE RAMASSER LES DOUILLES**

## Ils ont été observés, à Fontaines d'Ozillac ...



L'été dernier, en 2021, le Syndicat Mixte du Bassin de la Seugne (SYMBAS) a réalisé un inventaire des mammifères sur la commune de Fontaines d'Ozillac, sur le site Natura 2000 de la « Haute vallée de la Seugne en amont de Pons et affluents ». Pour cela, ils ont mis en place une caméra de détection en bord de Seugne et ont laissé le dispositif durant une quinzaine de jours.

Plusieurs espèces ont pu être ainsi observées, tels que des rats, ragondins, mulots, renards, blaireaux, sangliers, et différents oiseaux. Mais surtout, ce qui a retenu toute leur attention, c'est l'observation d'espèces protégées. Ainsi, sur sept vidéos, ce n'était pas une seule espèce protégée, mais bel et bien la famille au complet : une Loutre d'Europe et ses deux loutrons !



Mammifère

Mesure ≈  
1,20 m

Pèse ≈  
11 kg

S'observe  
toute l'année  
au crépuscule de la nuit

La Loutre d'Europe (*Lutra lutra*, de son nom latin) est une espèce de la famille des mustélidés, protégée aux niveaux national, européen (espèce d'intérêt communautaire) et international.

D'une couleur principalement marron et plus clair au niveau du cou, la fourrure de la Loutre est l'une des plus denses chez les mammifères (entre 60 000 et 80 000 poils/cm<sup>2</sup> de peau). C'est pour l'une de ses raisons que la Loutre était autrefois intensément piégée et chassée pour sa fourrure ; ce qui a conduit à son déclin.

La Loutre est une très bonne nageuse grâce à son corps fuselé, sa tête aplatie, ses pattes palmées et sa queue qui lui sert de gouvernail et de propulseur. Elle fréquente le réseau hydrographique et les annexes des cours d'eau (zones humides), où elle se nourrit essentiellement de poissons et de crustacés. Mais cette espèce carnivore et opportuniste peut également se nourrir d'amphibiens, voir de reptiles et d'oiseaux.

Sur les vidéos, on ne voit qu'un adulte. En effet, étant individualiste, elle fréquente leur congénère qu'au moment de la reproduction, dont celle-ci peut avoir lieu toute l'année. Puis, elle élève sa portée (entre 1 et 2 loutrons) dans des catiches : des terriers naturels sous berges.



La Genette commune (*Genetta genetta*), espèce protégée à l'échelle internationale, européenne et nationale, a également été observée. De la taille d'un chat, elle est facilement reconnaissable de par sa taille élancée, au pelage gris clair tacheté de noir. Ce petit carnivore vit généralement la nuit, dans des milieux plutôt boisés.



Pour plus d'informations, vous pouvez contacter l'animatrice du site Natura 2000 :

Barbara MONNEREAU, au :  06 45 98 03 26



[natura2000@symbas.fr](mailto:natura2000@symbas.fr)



<https://www.symbas.fr/>

# NOUVEAUX SERVICES LA PETITE FONTAINE

- POINT RELAIS PICKUP

8, la Gare  
Fontaines d'Ozillac  
05 46 48 42 88



colissimo



dpd

- RECHARGES TELEPHONIQUES

SFR / ORANGE / BOUYGUES TELECOM

TOUS LES OPERATEURS, Y COMPRIS INTERNATIONAUX



- TIMBRES AMENDES ET TIMBRES FISCAUX

Nouveau service « paiement de proximité »



**PAIEMENT DE  
PROXIMITE**



Partenaire agréé  
de la direction générale  
des Finances publiques

Pour payer en espèces\* :  
vos impôts, amendes,  
avis de cantine,  
de crèche, d'hôpital...  
rendez-vous chez  
votre buraliste agréé  
affichant ce logo

\* en espèces dans la limite de 300€  
ou par carte bancaire



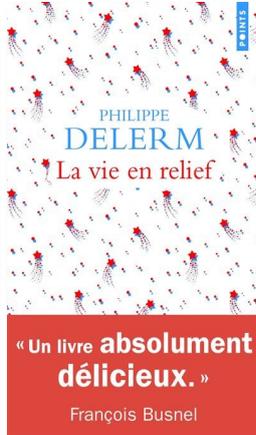
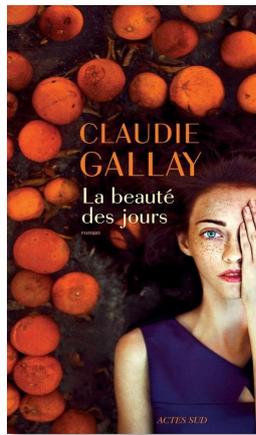
**NICKEL**  
COMpte POUR TOUS



# La page détente

## Lecture :

Coup de cœur d'une lectrice ...



## Petite annonce

Cherche un électricien pour rétablir le courant entre les gens qui ne se parlent plus,

Un opticien pour changer le regard des gens vis-à-vis des autres

Un artiste pour dessiner un sourire sur tous les visages

Un maçon pour bâtir la Paix

Et enfin, un professeur de maths pour réapprendre à compter les uns sur les autres.



## Gâteau renversé aux abricots amandes

Préparation : 30 mn

Cuisson : 35 mn

### Ingrédients :

- ◇ Abricots frais (dénoyautés et coupés en 2) ou au sirop
- ◇ 80 gr d'amandes effilées
- ◇ 170 gr de farine
- ◇ 1/2 sachet de levure
- ◇ 50 gr de poudre d'amandes
- ◇ 180 gr de sucre
- ◇ 100 gr de beurre
- ◇ 3 œufs
- ◇ Pour le caramel, 100 gr de sucre

Ustensile : 1 moule à manqué

Préparez le caramel : dans une casserole, mélangez le sucre et 1 cuillère à soupe d'eau.

### Pour 6 personnes

Portez à ébullition. Poursuivez la cuisson en mélangeant jusqu'à obtenir un caramel ambré. Versez-le dans le moule à manqué.

Placez les demi-abricots côté chair sur le caramel.

Préchauffez le four à 180°C.

Faire fondre le beurre. Mélanger dans un saladier, la farine, la poudre d'amande, la levure, le sucre, le beurre et les œufs.

Une fois la pâte lisse, versez-la sur les abricots. Mettre au four 30 mn.

Démoulez le gâteau en le retournant sur un plat de service.

Dans une poêle, faire griller 5 mn les amandes à sec. Parsemez-en le gâteau.

**Bonne  
dégustation !**

# ESTIVALES DE HAUTE-SAINTONGE

## les estivales de Août

**Jeudi 4 août à St Martial de Viterne** : Cinéma en plein air « Billy Holiday » dans le champ près de la mairie à la nuit tombée vers 22h30

**Vendredi 5 août à Boresse et Martron** : Concert avec Lo Roch à la salle des fêtes de Boresse à 21h

**Vendredi 5 août à Montendre** : Cinéma en plein air « Ainbo, princesse d'Amazonie » au lac Baron-Desqueyroux à 22h

**Samedi 6 août à Vanzac** : Spectacle CIAO « jonglage caravané » par Cara-Cie à la Taveme à 19h, restauration et buvette sur place

**Samedi 6 août à St Ciers Champagne** : Cinéma en plein air « La fine fleur », parking de la salle des fêtes à 22h

**Dimanche 14 août à Montendre** : Spectacle d'acrobates Que Bardo de la Cie Bardo au Parc Mysterra à 18h30

**Dimanche 14 août à Fontaines d'Ozillac** : Concert « Nutbush » aux Halles à 19h30, fête locale et feu d'artifice

**Vendredi 19 août à Montlieu la Garde** : Concert « The Pulse » à la Maison de la forêt à 21h, marché nocturne de producteurs

**Samedi 20 août à St Dizant du Bois** : Concert Paris Paname à l'église à 20h

**Samedi 20 août à Montguyon** : Cinéma en plein air « Les Trolls 2 », Place de la Paix, à la nuit tombée à 21h30, marché nocturne

**Dimanche 21 août à Allas Bocage** : Cinéma en plein air « Adieu les cons » au parc de la salle des fêtes à 21h30

**Vendredi 26 août à Bussac Forêt** : Concert rock avec « Betty Lou » place du champ de Foire à 20h, Régalades à 17h et marché nocturne

**Samedi 27 août à La Genétouze** : Concert rock avec « Chris Bakehouseman » au parc de la salle polyvalente à 19h, fête communale

**Samedi 27 août à St Germain de Vibrac** : Concert avec « Take The Biscuit » place de la salle des fêtes à 20h30, Régalades à 16h, buvette et restauration sur place

**Dimanche 28 août à St Hilaire du Bois** : Concert avec « Yöé » place de la mairie à 15h, marche et repas

## les estivales de Septembre

**Samedi 3 septembre à St Martial sur Né** : Concert gospel « Sankofa » à l'église à 19h, randonnée à 16h

**Samedi 10 septembre à Neuillac** : Spectacle « Sganarelle ou le cocu imaginaire » par la compagnie Dakatchiz à la salle des fêtes à 20h30

**Samedi 10 septembre à St Georges des Agoûts** : Cinéma en plein air « C'est quoi ce papy », derrière la salle des fêtes à 21h, repas à 20h

**Dimanche 11 septembre à Montlieu la Garde** : Concert « Sowge » lieu-dit Moulin Berland à 12h pour la Fête de la Voie Verte

**Dimanche 18 septembre à Mirambeau** : Concert médiéval « Jöer » Place de l'église de Petit-Niort à 14h pour les Journées du patrimoine, de 12h à 18h

Retrouvez la programmation sur notre page Facebook

 ESTIVALES DE HAUTE-SAINTONGE - WWW.HAUTE-SAINTONGE.ORG -  
Communauté des Communes de Haute-Saintonge



Ne pas jeter sur la voie publique - Imprimé par nos soins - L-R-20-010426 Catégorie de licence : 2 - L-R-20-010483 Catégorie de licence : 3



# L'artisanat à Fontaines et autres activités

*Godet Nathalie*

**Esthéticienne - Prothésiste onguilaire à domicile**  
06.32.55.96.62

**SARL COUVERTURE ZINGUERIE**  
**JEAN PHILIPPE DUGENEST**  
n°1 AUX BRISONS 17500 FONTAINES D'OZILLAC

**0631434426**  
jeanphidugenest@gmail.com

**Atlantique Evasions**

3 lieu dit le Fresno  
17500 FONTAINES D'OZILLAC

05 46 04 10 00  
www.atlantique-evasions.com

reservations@atlantique-evasions.com



**MULTI SERVICES**  
mr brossard sebastien

3, Chez Estef  
17500 Fontaines d'Ozillac

06 08 33 71 88  
05 46 49 68 60

sebastien.brossard@orange.fr  
n°siret:53821322400016

**Création et Entretien  
Parcs et Jardins**

**Paysage**

Maxime ADON

**06 38 46 57 34**

ampaysage17@gmail.com

f AMPaysage

**FLOW YOGA**  
Professeure de Yoga

06 10 93 07 13 | floriane.garvigou@gmail.com

**Sarl Multirécoltes Services**  
*Entreprise de Travaux Agricoles*

4 Chez Déramée  
17500 Fontaines d'Ozillac  
Tél. 05.46.48.44.07 - Fax : 05.46.48.46.12

André Daugan 06 09 33 64 21  
Martine Lamoureux 06 13 60 93 11  
multirecolte.service@cerfrance.fr

**Le KANTTU**  
Epicèrie Snack Pizzéria

Lundi	8h-15h
Mardi	fermé
Mercredi	8h-15h / 17h-21h
Jeudi	8h-15h / 17h-21h
Vendredi	8h-15h / 17h-21h
Samedi	8h-15h / 17h-21h
Dimanche	8h-15h / 17h-21h

17500, Fontaines d'Ozillac  
**05 46 49 46 08**

**Charentes Alliance**  
Union de Coopératives Agricoles

**Les Cagouilles**

17500 Fontaines d'Ozillac

Tél. : 05.46.70.67.41

**SARL OUVRARD D. & FILS**

1, La Gare  
17500 FONTAINES D'OZILLAC  
Tel / Fax : 05.46.48.52.98  
contact@sarl-ouvard.fr

**Sébastien OUVRARD**  
Port : 06.82.85.65.56

**MAÇONNERIE - PLÂTRERIE - CARRELAGE - TERRASSEMENT  
ASSAINISSEMENT - CHARPENTE - COUVERTURE  
ELECTRICITÉ GÉNÉRALE - CHAUFFAGE**

**Coiff' AURELIE**

**Coiffure à domicile**

Tél: 06 13 95 52 11

secteur : baignes/ jonzac/ montendre et alentours

**LA PETITE FONTAINE**  
BAR - TABAC - JEUX

8 La Gare  
17500 FONTAINES D'OZILLAC

**SÉVERINE CHASSERAUD**

lapetitefontaine17@gmail.com 0546484288

**Emmanuelle Javelle**  
+ 33 (0)6 35 42 52 38

emmanuelle@atelierjavelle.com  
www.atelierjavelle.com

LE FOUR À PAIN 2, rue des Halles - 17500 Fontaines d'Ozillac

Fontaines  
d'Ozillac

# Fontaines d'Ézillac

Une pensée pour l'Ukraine



**Dépôt légal N°540**